

L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies

ISSN : 1480-364X
Code : 28-2721

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, le marché du travail a été le théâtre d'importantes transformations qui ont suscité de nouvelles stratégies d'insertion professionnelle de la part des personnes en quête d'un diplôme. C'est ainsi que la poursuite des études et la recherche d'un diplôme de niveau supérieur sont devenues le fait d'une proportion grandissante de personnes. Dans ce contexte, la recherche d'un diplôme universitaire est devenue plus courante et un nombre grandissant de grades et de diplômes ont été décernés. Malgré l'abondance de ces nouveaux arrivants, diplômés de niveau supérieur, les créations d'emplois ont été suffisamment importantes pour les absorber. Toutefois, les nouveaux emplois créés ont été plus souvent que par les années antérieures des emplois à temps partiel ou de durée déterminée. Par ailleurs, chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, cette nouvelle donne a favorisé une stratégie d'insertion professionnelle où la poursuite des études pour l'obtention d'un diplôme universitaire a souvent été combinée avec l'occupation parallèle d'un emploi.

Tableau 1
Principaux indicateurs
d'insertion
professionnelle

		1982		1984		1987		1989	
		B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Taux d'activité	%	85,9	88,8	82,4	83,1	83,8	84,3	85,2	84,6
Taux d'emploi	%	75,7	82,8	72,5	77,6	76,8	80,1	78,3	80,5
Emploi à temps plein	%	96,7	97,3	87,5	91,4	89,9	89,3	90,3	90,8
Emploi permanent	%	85,5	86,6	79,2	83,9	75,3	74,3	75,9	74,7
Emploi lié au domaine d'études	%	78,6	87,9	75,7	84,5	79,1	84,9	79,6	86,0
Emploi à temps plein, permanent, lié au domaine d'études	%	66,6	75,7	56,2	67,5	57,2	60,9	58,3	61,9
Taux de chômage	%	11,9	6,8	11,7	6,3	8,3	5,1	8,0	4,8
Salaire hebdomadaire pour un emploi à temps plein	\$	465	648	462	621	528	739	602	845
		1992		1994		1997		1999	
		B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Taux d'activité	%	80,6	84,5	80,5	82,6	81,4	84,5	80,7	86,1
Taux d'emploi	%	73,4	79,2	71,3	77,0	74,0	77,7	75,6	79,7
Emploi à temps plein	%	87,3	89,3	81,7	86,5	80,0	85,2	85,4	87,8
Emploi permanent	%	69,4	72,6	65,8	67,1	62,5	66,1	63,5	66,5
Emploi lié au domaine d'études	%	81,0	87,1	76,5	87,2	75,5	83,5	80,0	83,4
Emploi à temps plein, permanent, lié au domaine d'études	%	52,4	59,5	44,0	55,1	41,3	52,2	46,8	53,3
Taux de chômage	%	8,9	6,2	11,4	6,8	9,1	8,1	6,4	7,4
Salaire hebdomadaire pour un emploi à temps plein	\$	613	895	605	906	614	909	670	948

B. pour baccalauréat et M. pour maîtrise.

Taux d'activité : proportion des personnes diplômées qui occupent un emploi ou qui en cherchent un rapportée à l'ensemble des personnes diplômées.

Taux d'emploi : proportion des personnes diplômées qui occupent un emploi rapportée à l'ensemble des personnes diplômées.

Taux de chômage : proportion des personnes diplômées qui sont à la recherche d'un emploi rapportée à l'ensemble de celles qui sont actives, soit l'ensemble de celles qui occupent un emploi ou qui en cherchent un.

Emploi à temps plein : proportion des personnes diplômées qui occupent un emploi à temps plein rapportée à l'ensemble de celles qui ont un emploi.

Emploi permanent : proportion des personnes diplômées qui occupent un emploi permanent rapportée à l'ensemble de celles qui ont un emploi.

Emploi lié au domaine d'études : proportion des personnes diplômées qui occupent un emploi lié au domaine d'études rapportée à l'ensemble de celles qui ont un emploi.

Emploi à temps plein, permanent, lié au domaine d'études : proportion des personnes diplômées qui occupent un emploi à temps plein, permanent et lié au domaine d'études rapportée à l'ensemble des personnes qui ont un emploi.

L'effet des cycles de l'économie sur les taux de chômage

Les tendances de l'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies ont été marquées par l'évolution des cycles de l'économie. C'est ainsi que si nous prenons le taux de chômage comme indicateur de leur insertion professionnelle, nous remarquons deux cycles successifs de récession et de reprise. Un premier cycle se met en place au début de la décennie 1980-1990, au cours de laquelle le taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat atteint près de 12 % au début du cycle, puis redescend à 8 % à la fin de celui-ci en 1989. Un second cycle s'installe au cours de la décennie 1990-2000 durant laquelle le taux de chômage commence par remonter jusqu'à ce qu'il atteigne 11,4 % en 1994, puis redescend jusqu'au moment où il se situe à aussi peu que 6,4 % en 1999. Ce dernier taux de chômage est en fait le plus bas taux des deux dernières décennies et il faut remonter à environ 25 ans en arrière pour trouver une situation semblable.

Chez les titulaires d'une maîtrise, l'évolution du taux de chômage a été la même que chez les titulaires d'un baccalauréat au moment du premier cycle économique, soit au cours de la décennie 1980-1990. Ainsi, le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise, comme celui des titulaires d'un baccalauréat, a d'abord été plus haut au début et vers le milieu de la décennie, soit 6,8 % en 1982 et 6,3 % en 1984, puis est descendu pour se situer à 4,8 % à la fin de celle-ci en 1989. Cependant, à la décennie suivante, le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise a montré qu'il subissait davantage les effets du ralentissement de l'économie que celui des titulaires d'un baccalauréat. En effet, leur taux de chômage a subi les contrecoups du ralentissement un peu plus tôt que celui des titulaires d'un baccalauréat, et il en a été marqué davantage, puisque le plus haut point de ce taux au cours des deux décennies a été atteint en 1997, avec un peu plus de 8 %. Par ailleurs, leur taux de chômage qui est à 7,4 % en 1999 n'est pas aussi bas que le minimum qu'il avait atteint au cours de la décennie précédente, avec 4,8 % en 1989. C'est même la première fois, en 1999, que le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise est supérieur à celui des titulaires d'un baccalauréat, alors qu'il lui était habituellement inférieur d'au moins 3 points de pourcentage.

Cependant, si nous mettons les taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat dans une perspective qui tient compte de l'offre relative à ce type de diplômes, laquelle passe d'un peu plus de 20 000 au début des années 80 à près de 30 000 à la fin des années 90, leur taux de chômage enregistré en 1999 (6,4 %) témoigne du rendement des économies du continent nord-américain, au regard des autres économies, pour ce qui est de la création d'emplois. Quant aux moins bons résultats apparents de l'économie en ce qui concerne les titulaires d'une maîtrise, il convient de souligner que la croissance de l'offre relative aux maîtrises a été encore plus forte que celle qui regarde les baccalauréats et que les nouveaux titulaires de maîtrise sont passés de près de 3 000 par année au début de la décennie 1980-1990 à environ 6 500 à la fin de la décennie 1990-2000, créant ainsi une offre de personnes diplômées relativement plus forte.

Tableau 2
Taux de chômage selon
les catégories d'âge
chez les titulaires de
baccalauréat (%)

1982		1984		1987		1989	
20-24	25 et plus						
12,6	11,7	10,7	12,1	8,0	8,4	7,9	8,1
1992		1994		1997		1999	
20-24	25 et plus						
8,1	9,4	10,4	12,0	8,3	9,5	5,1	7,2

L'écart entre le taux de chômage des 20-24 ans et celui des 25 ans et plus a évolué au cours des deux dernières décennies. En effet, il est passé d'un écart négatif de 0,9 point de pourcentage pour les plus jeunes en 1982 à un écart positif de 2,1 points en 1999. En fait, la situation s'est retournée en faveur des plus jeunes au moment de la récession des années 80, puis les taux sont revenus presque à égalité au moment de la reprise qui a suivi. Par la suite, l'avantage des plus jeunes s'est de nouveau précisé au moment de la récession des années 90 et a même montré une tendance à s'accroître à la fin de celles-ci. En somme, cette évolution du taux de chômage est révélatrice des transformations qui ont changé la nature des emplois au cours des deux dernières décennies qui ont connu une progression des emplois à temps partiel et des emplois temporaires, soit des emplois plus susceptibles d'être occupés par des plus jeunes qui sont plus disponibles.

La transformation des modèles d'insertion professionnelle

Par ailleurs, cette pression créée par l'accroissement du nombre des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, même si elle a été résorbée en partie par le rendement de l'économie, a quand même amené les personnes nouvellement diplômées à adopter de nouvelles stratégies d'insertion professionnelle qui ont transformé les modèles d'insertion qui avaient cours jusque-là. C'est ainsi que les titulaires d'un baccalauréat ont abaissé leur taux d'activité, après l'obtention de leur diplôme, en misant davantage sur la poursuite de leurs études afin d'augmenter leurs chances d'obtenir des emplois. En effet, de 10 % environ qu'elle était au début de la décennie 1980-1990, la proportion de celles et ceux qui poursuivent leurs études après un baccalauréat est demeurée supérieure à 13 % à partir du milieu de la décennie 1980-1990, atteignant même près de 17 % au début de la décennie 1990-2000, avant de descendre à un peu plus de 16 % en 1999. Chez les titulaires d'une maîtrise, la proportion de celles et ceux qui poursuivent leurs études après une maîtrise, qui n'atteignait pas 9 % au début de la décennie 1980-1990, est passée à environ 15 % au milieu de la décennie suivante, pour ensuite descendre à un peu moins de 12 % en 1999. Dans le cas des titulaires d'une maîtrise, comme dans celui des titulaires d'un baccalauréat, la poursuite des études a donc sans doute servi à préparer une meilleure insertion professionnelle en la différant à plus tard.

Par ailleurs, tandis que certains titulaires d'un baccalauréat misaient sur la poursuite de leurs études pour accroître leurs chances d'obtenir des emplois, d'autres décidaient de les poursuivre tout en travaillant. En effet, la proportion des titulaires d'un baccalauréat qui ont combiné l'intégration au marché du travail et la poursuite de leurs études a été d'au moins 20 % au cours des deux décennies s'étendant de 1980 à 2000. C'est ainsi qu'au début de la décennie 1980-1990 la proportion de ceux et celles qui poursuivaient leurs études tout en occupant un emploi était d'environ 23 % ; cette proportion allait atteindre près de 25 % au début de la décennie suivante, avant de descendre à un peu plus de 20 % à la fin de la décennie 1990. Chez les titulaires d'une maîtrise, la proportion de ceux et celles qui combinent les études et le travail atteint son maximum au début de la décennie 1980-1990, alors qu'elle atteint 22 %. Cette proportion va par la suite descendre à près de 13 % à la fin de cette dernière décennie, pour remonter à près de 17 % au début de la décennie suivante et finalement, descendre à près de 10 % en 1999. Cette dernière stratégie qui consiste à s'assurer une insertion immédiate au marché du travail tout en poursuivant d'autres études, tout comme l'autre stratégie qui mise sur la poursuite prioritaire d'autres études en vue d'une insertion différée au marché du travail, peut aussi être perçue comme un moyen d'atténuer les effets négatifs sur l'emploi attribuables aux récessions, ainsi qu'à la proportion relativement plus grande des demandeurs d'emplois munis d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours de cette période. C'est l'influence de ces facteurs sur l'insertion professionnelle qui nous a amené à parler d'une transformation des modèles

d'insertion au cours des dernières années, caractérisés par des cheminements progressifs plutôt que par un achèvement de cette insertion dès l'obtention du diplôme.

Les transformations du marché du travail

Par ailleurs, l'afflux des demandeurs d'emplois, combiné aux récessions qui ont eu lieu au cours des années 80 et des années 90, a provoqué une transformation relativement importante du marché du travail en ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise. Ainsi, la proportion des titulaires d'un baccalauréat qui travaillent à temps plein est passée de 96,7 % en 1982 à seulement 80 % en 1997, quoique cette proportion soit remontée à 85,4 % en 1999 sous l'effet de la reprise de l'économie. En fait, la diminution de cette proportion a varié avec les cycles de l'économie, baissant avec les récessions, puis remontant avec les reprises, mais à un niveau qui est demeuré inférieur à celui qu'il atteignait avant cette diminution. Chez les titulaires d'une maîtrise, il y a eu une diminution de cette proportion qui a été aussi importante que celle qu'ont subie les titulaires d'un baccalauréat, soit une baisse d'environ 10 points de pourcentage, alors que cette proportion passe de 97,3 % en 1982 à 87,8 % en 1999, après avoir été au plus bas en 1997 avec 85,2 %.

Une autre conséquence de la transformation du marché du travail attribuable aux deux causes mentionnées précédemment, soit l'afflux d'un plus grand nombre de personnes diplômées et les effets des deux récessions sur l'emploi, se manifeste par la diminution importante des emplois de durée indéterminée ou en d'autres termes, des emplois permanents. Par exemple, la proportion des titulaires d'un baccalauréat qui ont des emplois permanents passe de 85,5 % en 1982 à seulement 63,5 % en 1999, malgré une remontée d'un point de pourcentage en 1999, soit la plus forte remontée de cette proportion au cours des deux dernières décennies, ce qui la place devant la seule autre remontée, de 1987 à 1989, qui avait été de 0,6 point de pourcentage. Chez les titulaires d'une maîtrise, on peut constater une diminution de la proportion des emplois permanents du même ordre que celui qu'ont connue les titulaires d'un baccalauréat, soit une diminution de 20 points de pourcentage environ. En effet, la proportion des personnes qui ont des emplois permanents évolue de 86,6 % en 1982 à 66,5 p.100 en 1999, soit après une légère remontée de 0,4 point de pourcentage de cette proportion de 1997 à 1999, remontée qui est identique à celle qui s'est produite de 1987 à 1989.

Cependant, ces transformations ont peu modifié les relations entre les emplois et le domaine d'études des personnes diplômées, qui sont demeurées assez étroites tout au long des deux décennies de 1980 à 2000. Par exemple, la proportion des titulaires d'un baccalauréat qui pensent que leur emploi correspond très bien ou assez bien à leur domaine d'études joue entre 75,5 et 81,0 % au cours de cette période. Chez les titulaires d'une maîtrise, cette proportion va d'un minimum de 83,4 % à un maximum de 87,9 %.

Enfin, les trois attributs des emplois qui sont le fait d'être à temps plein, permanents et liés au domaine d'études nous permettent de connaître le degré d'insertion professionnelle des personnes diplômées. En effet, il est logique de concevoir que le processus de cette insertion est progressif et qu'il peut être considéré comme étant réussi lorsque ces trois conditions sont réunies. Pour une observation à plus long terme, il serait sans doute moins opportun de tenir compte de la correspondance entre le domaine des études et les emplois, mais à plus court terme il est raisonnable de croire que les personnes cherchent des emplois pour lesquels leurs études les ont préparées. Donc, en retenant ces trois critères, nous pouvons conclure que le processus d'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise a subi de profondes transformations au cours des deux dernières décennies et qu'il demande plus de temps à la fin de celles-ci. Par exemple, malgré une remontée notable de 5,5 points de pourcentage en 1999, 46,8 % des titulaires d'un baccalauréat ont alors des emplois qui sont à temps plein, permanents et liés au domaine d'études, en comparaison de 66,6 % en 1982. Pour ce qui est de la proportion des titulaires d'une maîtrise qui ont ce même type d'emplois, elle passe de 75,7 % en 1982 à 53,3 % en 1999, en dépit d'une légère remontée de 1,1 point de pourcentage en 1999, soit environ la même que celle qui s'est produite de 1987 à 1989.

Par ailleurs, si l'insertion professionnelle s'étend sur une période de temps plus longue, elle ne se produit pas forcément en 1999 dans les mêmes secteurs d'activité qu'en 1982. Le changement le plus manifeste à cet égard concerne le secteur de l'enseignement et des activités connexes. C'est ainsi que, chez les titulaires d'un baccalauréat, alors qu'au début de la décennie 1989-1990 ce secteur d'activité représentait près de 30 % du total de leurs emplois, il ne comptait

plus que pour environ 15 % à la fin de celle-ci, bien que cette part ait graduellement remonté à environ 20 % au cours de la décennie suivante. Chez les titulaires d'une maîtrise, la part qui est occupée par ce même secteur d'activité a connu une transformation encore plus importante, alors que son importance relative dans le total de leurs emplois est passée d'environ 40 % au début de la décennie 1980-1990 à seulement près de 20 % à la fin de la décennie 1990-2000.

De même, des changements sont apparus, au cours des deux dernières décennies, en ce qui concerne la part du secteur privé dans le total des emplois. Ainsi, chez les titulaires d'un baccalauréat, la part du secteur privé au regard des emplois, qui était d'un peu plus de 48 % au début de la décennie 1980-1990, s'est accrue jusqu'à atteindre un peu plus de 61 % vers la fin de la décennie 1990-2000, soit en 1997, avant de descendre à près de 56 % en 1999. Chez les titulaires d'une maîtrise, la part du secteur privé s'est accrue de manière encore plus considérable que chez les titulaires d'un baccalauréat, en passant de 36,5 % en 1982 à 51 % en 1999.

Tableau 3
Secteurs d'activité
des titulaires d'un
baccalauréat
ou d'une maîtrise
environ deux ans après
l'obtention de leur
diplôme (%)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Gestion et administration	19,6	26,2	18,2	24,4	22,3	27,3	23,5	27,7
Sciences et génie	15,2	17,1	12,9	14,6	18,2	17,7	18,6	17,6
Sciences humaines et sociales	11,7	14,6	9,4	16,3	10,7	20,7	11,2	19,4
Enseignement	27,4	34,3	24,1	29,6	15,5	20,0	14,0	18,2
Sciences de la santé	9,9	1,9	12,0	4,7	9,9	4,0	11,0	5,3
Arts et littérature	2,9	2,8	3,3	2,9	4,3	3,0	3,9	3,8
Travail administratif et de bureau	5,4	0,7	8,2	1,8	4,2	0,7	4,8	0,6
Vente et représentation	5,1	1,3	7,6	4,2	6,0	1,3	5,1	1,2
Autres	2,8	1,1	4,3	1,5	8,9	5,3	7,9	6,2
Total	100,0							
	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Gestion et administration	18,5	23,9	15,9	20,3	15,6	21,6	16,5	22,7
Sciences et génie	17,7	20,0	14,4	21,2	16,1	22,4	16,8	21,9
Sciences humaines et sociales	10,9	20,4	10,7	22,0	9,0	18,5	9,8	20,9
Enseignement	17,9	17,7	19,7	18,3	19,0	15,1	19,9	13,6
Sciences de la santé	11,8	6,2	11,7	6,2	11,4	8,7	12,3	5,9
Arts et littérature	3,1	3,7	3,2	3,2	3,1	3,2	3,8	4,2
Travail administratif et de bureau	6,3	1,2	8,9	1,3	8,0	1,7	6,1	1,8
Vente et représentation	5,5	1,9	6,4	2,2	5,4	1,8	4,8	1,9
Autres	8,3	5,0	9,1	5,3	12,4	7,0	10,0	7,1
Total	100,0							

Il est aussi possible d'observer les effets des cycles de l'économie sur les emplois occupés par les personnes diplômées. Ainsi, la part des emplois du domaine de la gestion et de l'administration, secteur public et secteur privé confondus, a été plus importante à l'apogée des cycles de reprise. Par exemple, chez les titulaires d'un baccalauréat, les emplois rattachés à ce secteur d'activité sont passés d'un sommet de 23,5 p. 100 en 1989 à un creux de 15,6 % en 1997, avec une reprise de la progression à 16,5 % en 1999. Toutefois, la reprise des années 90 a été plus lente que celle des années 80, puisqu'elle ne s'est manifestée qu'à partir de 1997, et le sommet atteint en 1999 demeure inférieur de 7 points de pourcentage à celui qui a été atteint en 1989, ce qui indique qu'il y a eu des diminutions de ce type d'emplois par rapport au cycle précédent. Il en va également de même pour les professions du domaine des sciences humaines et des

sciences sociales, dont la part relative des emplois atteint un sommet de 11,2 % en 1989, de même que des creux de 9,4 % en 1984 ou de 9 % en 1997; le sommet atteint en 1999 est inférieur à celui de 1982 de 1,9 point de pourcentage ou à celui de 1989 de 1,4 point. On peut faire la même observation pour ce qui est des professions des sciences et du génie. En effet, les emplois liés à ce secteur d'activité ont atteint un sommet de 18,6 p. 100 en 1989, ainsi que des creux de 12,9 % en 1984 et de 14,4 p. 100 en 1994, et le sommet atteint en 1999 demeure inférieur à celui de la décennie précédente de 1,8 point de pourcentage. Toutefois, dans le cas des professions des sciences et du génie, la reprise s'est manifestée à partir de 1994 plutôt qu'à compter de 1997, comme c'était le cas pour les secteurs d'activité précédents.

Quant à la profession d'enseignant, elle suit une évolution différente, qui va à contre-courant des cycles que nous avons observés pour les emplois de la gestion et de l'administration, des sciences et du génie ou des sciences humaines et sociales, puisque le minimum de sa part relative des emplois a été atteint en 1989 avec 14 p. 100, soit au moment où la part des autres professions touchait son maximum. Toutefois, à l'instar de ces mêmes emplois, le maximum atteint en 1999 reste inférieur à celui de la décennie précédente, qui a été enregistré en 1982 avec 27,4 p. 100. Nous pouvons observer aussi une évolution à contre-courant pour les occupations du secteur de la vente et de la représentation, ainsi que pour celles du secteur du travail administratif et de bureau : ces occupations ont eu une part relative des emplois plus importante dans les périodes de récession. En ce qui concerne les professions du secteur de la santé, elles échappent aux phénomènes cycliques et leur part relative des emplois évolue entre 10 % et 12 % environ. Enfin, nous remarquons que la part des occupations, autres, soit essentiellement celles du secteur des services personnels et des emplois manuels, a eu tendance à s'accroître tout au long des deux dernières décennies, en passant de 2,8 % en 1982 à 12,4 % en 1997, avant de baisser à 10 % en 1999. La tendance à la hausse de ces emplois peut être le signe de difficultés d'insertion professionnelle croissantes au cours des deux dernières décennies, difficultés qui obligent les titulaires d'un diplôme à poursuivre d'autres études et à occuper ces emplois avant de trouver mieux.

Chez les titulaires d'une maîtrise, bien qu'il soit aussi possible de discerner les effets des récessions sur la distribution des emplois, deux autres déplacements viennent lisser les creux qui leur seraient imputables. Ainsi, dans le secteur de la gestion et de l'administration, comme dans celui des sciences et du génie, si un certain recul peut être observé en 1984, il n'en va plus de même en 1994 et en 1997. Cela est sans nul doute lié au fait que le déplacement causé par la forte diminution des emplois du domaine de l'enseignement, qui passent de 34,3 % en 1982 à seulement 13,6 % en 1999, a obligé les personnes déplacées à occuper des emplois dans un autre secteur d'activité, ce qui a suscité la concurrence que les titulaires d'une maîtrise ont dû alors faire aux titulaires d'un baccalauréat, qui ont été obligés parfois de leur laisser la place. Il n'en demeure pas moins que le recul important du secteur de l'enseignement a dû créer une pression à la hausse sur le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise, lequel est maintenant supérieur à celui des titulaires d'un baccalauréat. Enfin, nous remarquons une croissance des emplois autres, qui sont probablement des emplois qui permettent de poursuivre des études en attendant mieux et qui passent de 1,1 % en 1982 à 7,1 % en 1999.

Pour comprendre ces transformations des modèles d'insertion professionnelle, il convenait d'analyser les parcours des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise à la lumière de leur expérience du marché du travail, aussi bien avant qu'ils s'inscrivent à leur programme d'études que pendant qu'ils poursuivent leurs études. C'est ainsi qu'à partir de l'analyse qui a été faite nous pouvons voir quelles sont les principales stratégies qu'ils utilisent pour s'intégrer professionnellement. La première repose sur le fait de miser sur la poursuite des études en s'y consacrant entièrement sans les partager avec l'occupation parallèle d'un emploi, la deuxième consiste à s'intégrer progressivement au marché du travail en occupant des emplois qui n'ont pas de rapport avec le diplôme obtenu et en poursuivant d'autres études universitaires et la troisième s'appuie sur une intégration immédiate au marché du travail sans poursuivre d'autres études. La première de ces stratégies permet d'expliquer la progression de la poursuite des études et la baisse concomitante des taux d'activité au cours des deux dernières décennies, alors que la deuxième fait comprendre la croissance du phénomène de la poursuite des études.

Tableau 4 Situation en 1999 des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise deux ans après l'obtention de leur diplôme, à la lumière de l'expérience du marché du travail avant et durant les études ^a	Ont un emploi à temps plein		Ont un emploi à temps partiel		Cherchent un emploi		Sont aux études		Sont inactifs	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
	1. Ont eu un emploi qui était à la fois à temps plein et lié au domaine d'études avant de s'inscrire à leur programme d'études et un emploi qui était à temps plein ou était lié au domaine d'études, ou encore les deux à la fois, durant leurs études	85,5	83,8	8,2	7,2	2,2	3,1	1,2	4,4	2,9
2. Ont eu un emploi qui était à la fois à temps plein et lié au domaine d'études avant de s'inscrire à leur programme d'études et ont occupé un emploi à temps partiel non lié au programme d'études ou n'ont pas travaillé durant leurs études	72,3	73,1	8,9	6,1	11,5	8,2	5,1	10,7	2,2	1,8
3. Ont eu un emploi à temps plein non lié au programme d'études avant de s'inscrire à leur programme d'études et un emploi à temps plein non lié au domaine d'études durant leurs études	77,1	85,0	9,9	6,0	3,7	3,8	5,7	3,9	3,6	1,3
4. Ont eu un emploi à temps plein non lié au domaine d'études avant de s'inscrire à leur programme d'études et ont occupé un emploi à temps partiel non lié au domaine d'études ou n'ont pas travaillé durant leurs études	59,0	54,0	12,7	12,4	8,9	17,7	14,8	12,6	4,6	3,2
5. Ont eu un emploi à temps plein non lié au domaine d'études avant de s'inscrire à leur programme d'études et un emploi lié au domaine d'études, à temps plein ou non, durant leurs études	73,2	78,1	12,2	11,2	2,6	4,2	9,9	6,1	2,1	0,4
6. N'ont pas eu d'emploi à temps plein avant de s'inscrire à leur programme d'études, mais un emploi à temps partiel lié au domaine d'études durant leurs études	65,8	59,3	14,9	12,8	2,6	5,2	14,7	19,9	2,0	2,7
7. N'ont pas eu d'emploi à temps plein avant de s'inscrire à leur programme d'études, mais un emploi à temps plein non lié au domaine d'études durant leurs études	79,2	87,9	6,0	6,1	5,7	1,3	7,9	3,5	1,2	1,1
8. N'ont pas eu d'emploi à temps plein avant de s'inscrire à leur programme d'études ni d'emploi durant leurs études	59,1	60,5	8,8	8,5	6,6	9,3	21,9	18,6	3,5	3,1
9. N'ont pas eu d'emploi à temps plein avant de s'inscrire à leur programme d'études, mais un emploi à temps partiel non lié au programme d'études durant leurs études	61,6	55,8	12,7	18,1	4,4	6,5	19,7	17,1	1,6	2,5

a. L'emploi à temps plein occupé avant de s'inscrire à un programme d'études est un emploi qui a duré six mois consécutifs ou plus.

Le tableau qui décrit les stratégies d'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, à la lumière de leur expérience du marché du travail, éclaire de manière précise les trois principales stratégies d'insertion professionnelle qui sont mentionnées au paragraphe précédent. Ainsi, chez les titulaires d'un baccalauréat, il est possible de rattacher les modes d'expérience du marché du travail de type 1, de type 2 et de type 3 à une stratégie d'insertion au marché du travail qui suit immédiatement l'obtention du diplôme. En effet, ces modèles appartiennent à des personnes qui avaient déjà amorcé une carrière dans leur domaine d'études avant d'entreprendre leur programme d'études et qui ont souvent conservé un lien avec le marché du travail durant leurs études, parfois même un lien directement en rapport avec leur domaine d'études (modèle de type 1). En ce qui regarde ces personnes, deux ans après l'obtention de

leur diplôme, le taux d'activité est supérieur à 90 % et la poursuite des études n'atteint pas 6 %. Les modèles de type 5 et de type 7 peuvent aussi être rattachés à la même stratégie d'insertion professionnelle et, deux ans après l'obtention du diplôme, les taux d'activité y atteignent au moins 88 % et la poursuite des études n'y dépasse pas 10 %. Ensemble, ces cinq modèles concernent environ 19 % du total des titulaires d'un baccalauréat.

Pour ce qui est des titulaires d'un baccalauréat qui ont un modèle d'expérience du marché du travail de type 8 ou de type 9, il est possible de les considérer comme des personnes qui ont suivi une stratégie d'insertion professionnelle qui mise davantage sur la poursuite des études. En effet, environ deux ans après l'obtention de leur diplôme, il n'y a encore que de 75 à 78 % de ces personnes qui sont actives sur le marché du travail. Ces deux modèles regroupent un peu plus de 62 % des titulaires d'un baccalauréat. Quant aux titulaires d'un baccalauréat qui ont un modèle de type 4 ou de type 6, soit environ 19 % du total des titulaires de ce grade universitaire, ils sont dans une situation intermédiaire par rapport aux deux groupes précédents au regard du taux d'activité et peuvent être associés à ceux qui adoptent une stratégie d'insertion professionnelle qui combine les études et l'occupation d'un emploi. C'est ainsi que, deux ans après l'obtention de leur diplôme, le taux d'activité de ces personnes est compris entre un peu plus de 80 % et un peu plus de 83 %.

Pour les titulaires d'une maîtrise, au regard de leurs stratégies d'insertion professionnelle, nous pouvons faire les mêmes regroupements que pour les titulaires d'un baccalauréat, sauf pour ceux et celles qui ont un modèle d'expérience du marché du travail de type 6 et dont la stratégie s'apparente plus à celle des personnes qui misent davantage sur la poursuite de leurs études qu'à la stratégie de celles qui associent l'occupation d'un emploi à la poursuite des études. Si nous additionnons les personnes qui ont ce modèle à celles qui en ont un de type 8 ou de type 9, la proportion des personnes qui misent sur la poursuite de leurs études atteint alors presque 45 %. Quant à la proportion des titulaires d'une maîtrise qui ont une stratégie d'insertion professionnelle qui implique une insertion immédiate au marché du travail, elle est d'un peu plus de 48 %, tandis que la proportion des titulaires d'une maîtrise qui optent pour une stratégie qui associe les études et le travail est d'à peine un peu plus de 7 p 100. Les titulaires d'une maîtrise font donc le choix de s'insérer immédiatement au marché du travail ou de poursuivre leurs études, probablement jusqu'à l'obtention du doctorat.

Si nous comparons les données de 1999 à celles de 1997, il ressort que la reprise économique et la création d'emplois ont favorisé l'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat qui misaient sur une insertion immédiate au marché du travail (modèles d'insertion professionnelle de types 1, 2, 3, 5 et 7). En effet, ils sont plus actifs sur le marché du travail qu'en 1997, le plus souvent parce qu'ils travaillent à temps plein en plus grande proportion, et poursuivent moins leurs études qu'en 1997. Par ailleurs, au regard de leur taux d'activité en 1999, les personnes qui combinent les études et un emploi (modèles d'insertion professionnelle de type 4 et de type 6) le font dans les mêmes proportions qu'en 1997. Cependant, ces personnes occupent plus d'emplois à temps plein, travaillent moins à temps partiel et sont moins souvent au chômage qu'en 1997. Il en est de même pour les titulaires d'un baccalauréat qui misent sur la poursuite des études. Ceux-ci le font dans des proportions assez semblables à celles de 1997 et peuvent aussi compter sur davantage de travail à temps plein et sur plus d'occasions de trouver des emplois.

Chez les titulaires d'une maîtrise, au regard de la proportion d'emplois à temps plein et du chômage, les mêmes constatations que pour les titulaires d'un baccalauréat sont de mise, mais avec des nuances. Ainsi, chez les titulaires d'une maîtrise, la progression des emplois à temps plein a été, dans l'ensemble, un peu moins forte, alors que la réduction des emplois à temps partiel et, surtout, celle du chômage ont été plus faibles que pour les titulaires d'un baccalauréat. Par ailleurs, il y a eu, à contre-courant, une détérioration des conditions d'emplois pour les titulaires d'une maîtrise qui ont rompu les liens avec le marché du travail pour poursuivre leurs études (modèle d'insertion professionnelle de type 4), qui ont trouvé moins d'emplois à temps plein et qui ont été davantage en chômage en 1999.

Tableau 5
Taux d'activité^a
selon le domaine
de formation (%)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	90,7	**	88,0	**	89,7	**	91,3	86,2
Mathématiques, statistiques et actuariat	80,5	**	78,8	**	84,7	56,9*	87,2	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	53,2	73,3	41,9	60,9	50,1	75,6	49,0	58,8
Sciences physiques	62,8	78,7	50,7	57,2	58,1	58,1	58,0	60,6
Agriculture et foresterie	83,6	**	78,3	**	77,1	68,9*	84,2	80,5*
Architecture, urbanisme et design	89,5	**	87,3	84,2	88,6	91,9	91,3	89,7
Génie	91,5	85,9	86,8	84,6	89,5	82,1	90,4	83,4
Informatique	97,2	91,2*	94,9	80,4*	95,5	85,3	95,6	72,4*
Sciences humaines et sciences sociales	76,2	86,1	72,5	75,4	73,0	83,1	77,3	84,5
Droit	92,4	**	88,3	**	91,4	**	93,4	89,1*
Sciences de l'éducation	94,4	93,4	91,3	88,8	91,2	91,6	92,3	94,2
Sciences de l'administration	92,6	95,2	91,3	96,3	92,7	95,4	94,4	96,8
Beaux-arts et arts appliqués	77,5	76,4	75,6	78,5	78,5	90,8*	79,3	78,9
Lettres et langues	79,6	88,4	76,0	76,7	75,7	73,2	75,1	75,5

	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	89,1	83,0	90,6	86,9	87,7	77,7	85,1	77,3
Mathématiques, statistiques et actuariat	79,1	40,8*	77,0	64,0*	79,1	69,5*	73,7	66,8*
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	44,3	60,7	46,2	65,9	43,1	71,0	47,0	75,6
Sciences physiques	54,0	61,5	50,4	59,7	52,3	55,9	50,8	82,8
Agriculture et foresterie	76,2	96,2*	77,0	72,5	78,3	80,0	75,9	86,1
Architecture, urbanisme et design	76,0	93,3*	78,0	80,9	79,2	80,0	88,2	91,0*
Génie	87,7	79,2	80,7	76,5	86,6	83,5	88,9	82,7
Informatique	94,5	75,2*	94,0	93,8*	94,5	91,7*	93,9	87,1*
Sciences humaines et sciences sociales	67,9	83,4	67,3	81,6	69,2	81,9	66,8	84,0
Droit	85,3	78,5*	84,5	71,9*	79,8	88,8	77,2	90,9
Sciences de l'éducation	89,3	92,3	91,7	88,6	93,6	92,4	95,6	89,1
Sciences de l'administration	91,8	97,7	90,7	95,6	91,6	97,5	92,2	97,2
Beaux-arts et arts appliqués	73,6	72,7	74,6	82,9	73,3	79,5	78,0	83,6
Lettres et langues	67,8	76,4	70,2	65,5	63,9	74,9	70,6	75,9

a Taux d'activité : proportion des personnes diplômées qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel ou qui sont à la recherche d'un emploi.

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Chez les titulaires d'un baccalauréat, sept groupes de disciplines ont un mode de formation que nous désignons comme un mode de type professionnel, en ce sens que, deux ans après l'obtention du diplôme, les taux d'activité des personnes diplômées de ces disciplines y sont habituellement proches de 90 % ou encore dépassent ce pourcentage et atteignent plus de 95 %. Ces groupes de disciplines sont les suivants : les sciences de la santé; le génie; l'informatique; les sciences de l'éducation; les sciences de l'administration; l'architecture, l'urbanisme et le design, sauf en période de récession. Un autre groupe de disciplines a un mode de formation associé à la recherche, car les titulaires d'un baccalauréat qui s'y rattachent ont des taux d'activité qui oscillent entre 40 et 60 % deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ce groupe de disciplines compte, d'une part, les sciences biologiques, la microbiologie et la biochimie et, d'autre part, les sciences physiques. Enfin, un troisième groupe de disciplines est dans une situation médiane à cet égard, puisque les taux d'activité des titulaires d'un baccalauréat y sont habituellement compris entre environ 70 % et 80 %. Dans ce groupe de

disciplines, il y a les mathématiques, les statistiques et l'actuariat, l'agriculture et la foresterie, les sciences humaines et les sciences sociales, les beaux-arts et les arts appliqués, de même que les lettres et les langues.

Cependant, en considérant les taux d'activité deux ans après l'obtention du diplôme, nous remarquons des transformations au cours des deux dernières décennies quant au modèle des personnes diplômées de certains groupes de disciplines. Ainsi, le taux d'activité des titulaires d'un baccalauréat en droit a eu tendance à baisser depuis 1989 et, qui plus est, en 1999 il s'apparente davantage au modèle des personnes qui sont diplômées dans des disciplines qui montrent une situation intermédiaire entre une formation de type professionnel et une formation associée à la recherche. Il en est également ainsi pour les titulaires d'un baccalauréat en agriculture et en foresterie dont les taux d'activité ont eu tendance à baisser depuis 1989. Les difficultés plus grandes d'insertion professionnelle de ce groupe de personnes diplômées datent d'ailleurs de cette époque et ces deux phénomènes, soit la baisse des taux d'activité et les difficultés plus grandes pour s'insérer au marché du travail, sont sans doute liés.

Le taux d'activité des titulaires d'un baccalauréat liés au groupe des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat a lui aussi eu tendance à baisser depuis 1989, soit depuis le moment où il s'apparentait plutôt au modèle du groupe des personnes appartenant à des disciplines de type professionnel. Bien que ce groupe de disciplines soit composite, du fait qu'il comprend des disciplines avec un mode de formation nettement professionnel, comme l'actuariat, et des disciplines qui sont beaucoup plus tournées vers la recherche, comme les mathématiques, il n'en demeure pas moins que des secteurs d'activité comme l'informatique sont peut-être maintenant moins accessibles pour les personnes diplômées de ce groupe, ce qui favoriserait la poursuite des études ou la spécialisation.

Quant aux titulaires d'un baccalauréat du groupe de disciplines qui comprend l'architecture, l'urbanisme et le design, ils ont subi de plein fouet les effets de la récession du début de la décennie 1990-2000 et leur taux d'activité a alors fortement chuté, bien qu'en 1999 il atteigne encore un niveau qui le situe dans le groupe des disciplines de type professionnel. Ce sont des difficultés d'insertion professionnelle en période de récession qui font osciller le modèle des personnes diplômées de ce groupe entre le type professionnel, qui les amène à s'insérer immédiatement au marché du travail, et un type médian entre le type professionnel et l'orientation axée sur la recherche, qui les oblige à différer leur insertion au marché du travail. Les mêmes constatations valent pour les personnes diplômées en génie, bien qu'à un degré moindre que pour celles du groupe des disciplines de l'architecture, de l'urbanisme et du design.

Quant au groupe de disciplines des sciences humaines et des sciences sociales ainsi qu'à celui des lettres et des langues, qui montrent une position intermédiaire entre l'orientation de type professionnel et l'orientation associée à la recherche, les titulaires d'un baccalauréat dans les disciplines du premier de ces deux groupes semblent peut-être se diriger davantage vers la recherche, alors que ceux et celles du deuxième groupe tendraient plutôt à garder le cap sur une formation qui s'apparente davantage au type professionnel.

Chez les titulaires d'une maîtrise, au regard de leur taux d'activité, les frontières entre les groupes de disciplines sont beaucoup plus floues que chez les titulaires d'un baccalauréat. En effet, à l'exception des titulaires d'une maîtrise en sciences de l'administration qui gardent résolument le cap sur un modèle de formation de type professionnel et, dans une mesure un peu moindre, de ceux et celles d'une maîtrise en sciences de l'éducation, les titulaires d'une maîtrise rattachés aux autres groupes de disciplines, au gré des ralentissements et des reprises de l'économie, adoptent tantôt une orientation de type professionnel, tantôt une orientation liée à la recherche en poursuivant leurs études.

Tableau 6
Taux d'emploi^a
selon le domaine
de formation (%)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	88,8	**	86,1	**	88,2	**	88,5	82,9
Mathématiques, statistiques et actuariat	75,5	**	73,8	**	82,6	56,9*	80,7	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	46,2	65,0	34,0	56,0	43,6	72,1	44,8	56,1
Sciences physiques	57,9	74,4	44,7	54,8	49,3	55,6	51,2	54,6
Agriculture et foresterie	75,2	**	69,4	**	73,6	64,1	80,1	77,5
Architecture, urbanisme et design	75,9	**	74,5	84,2	82,1	79,8*	81,1	81,5
Génie	85,8	79,3	80,0	81,2	85,4	82,1	87,6	79,4
Informatique	97,2	91,2*	92,6	80,4*	94,1	78,6*	92,7	72,4*
Sciences humaines et sciences sociales	61,8	77,5	58,8	66,9	65,0	76,2	68,5	79,0
Droit	82,1	**	77,8	**	84,0	**	87,6	89,1*
Sciences de l'éducation	82,9	88,6	79,4	83,3	80,1	90,7	80,4	91,8
Sciences de l'administration	83,9	91,2	81,9	94,1	86,7	92,9	88,8	94,0
Beaux-arts et arts appliqués	59,9	69,2	62,1	67,3	61,3	74,8	64,7	73,4
Lettres et langues	63,8	81,8	61,6	71,2	68,3	67,6	68,8	70,3

	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	87,9	81,5	88,5	83,9	85,3	73,5	84,0	71,0
Mathématiques, statistiques et actuariat	76,3	37,4*	72,4	61,3	73,4	65,0*	70,8	60,3*
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	38,8	54,7	39,4	60,0	32,9	59,9	38,9	63,2
Sciences physiques	44,0	58,5	42,9	55,6	45,2	52,8	43,5	76,8
Agriculture et foresterie	67,0	90,2*	61,0	68,5	64,2	70,6	69,5	78,8
Architecture, urbanisme et design	60,0	83,2*	61,5	58,7	70,1	64,4	80,6	80,0*
Génie	79,2	74,6	68,3	68,4	81,4	76,8	84,0	78,6
Informatique	92,2	75,2*	89,0	93,8*	92,7	91,7	91,4	87,1*
Sciences humaines et sciences sociales	59,8	76,1	57,4	76,6	60,5	71,5	60,7	76,4
Droit	72,6	72,6*	70,0	64,1*	66,1	84,3	66,3	90,9
Sciences de l'éducation	84,1	89,1	84,7	83,2	84,8	90,3	93,1	86,4
Sciences de l'administration	83,5	93,1	80,3	90,7	85,3	93,1	86,8	91,3
Beaux-arts et arts appliqués	63,4	64,7	61,1	75,4	64,8	67,9	67,6	75,4
Lettres et langues	59,5	68,5	60,7	60,1	54,1	66,7	62,1	65,2

a Taux d'emploi : proportion des personnes diplômées qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel.

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Le taux d'emploi est révélateur des pertes d'emplois qui ont été causées par les ralentissements de l'économie et qui ont poussé les personnes diplômées soit vers le chômage, soit vers l'inactivité. C'est ainsi que, chez les titulaires d'un baccalauréat, nous pouvons reconnaître des groupes de disciplines au regard desquels il y a plus de pertes d'emplois que dans les autres groupes à la suite de ces ralentissements. Il s'agit principalement de disciplines que touche particulièrement le ralentissement des investissements dans les secteurs de la construction et de la production de biens manufacturés. Ainsi, sur le plan de l'activité économique, entre le sommet de la décennie 1989-1990 en 1987 et le creux qui a suivi en 1992, les titulaires d'un baccalauréat dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design ont perdu des emplois dans une proportion d'environ 22 points de pourcentage et ceux et celles du domaine de l'ingénierie, ainsi que ceux et celles du domaine de l'agriculture et de la foresterie, en ont perdu environ 19 points entre 1989 et 1994. Quant aux titulaires d'un baccalauréat en droit, ils ont vu fondre un peu plus de 21 points de pourcentage de leurs emplois depuis 1989, mais, à la différence des titulaires d'un baccalauréat des trois autres groupes de disciplines mentionnés

plus tôt, il n'y a pas eu de reprise de l'emploi depuis. En ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie, des sciences physiques, des sciences humaines et sociales ainsi que des lettres et des langues, ils ont perdu des emplois dans des proportions qui se situent entre environ 8 et 14 points de pourcentage entre le sommet de 1987 ou de 1989 et le creux qui a suivi. Cependant, le domaine des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat ainsi que celui des sciences physiques se différencient des trois autres domaines du fait que, contrairement à ces derniers, il n'y a pas eu de reprise de l'emploi au cours de la décennie 1990-2000.

En somme, il n'y a que les titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des sciences de la santé, de l'informatique et, dans une mesure un peu moindre, des sciences de l'administration qui ont pu traverser les périodes de ralentissement sans être atteints sur le plan de l'emploi. Il en est également de même pour les titulaires d'un baccalauréat dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués, mais suivant un taux d'emploi qui est demeuré constamment beaucoup plus bas que celui des trois domaines précédents. Enfin, les titulaires d'un baccalauréat en sciences de l'éducation ont aussi échappé aux pertes d'emplois cycliques rythmées par les ralentissements de l'économie et ils ont même bénéficié d'une augmentation de leurs emplois d'environ 13 points de pourcentage au cours de la dernière décennie, principalement entre 1997 et 1999. Chez les titulaires d'une maîtrise, bien que les données soient plus sujettes à des variations du fait qu'elles concernent souvent des groupes de personnes beaucoup plus petits qu'en ce qui regarde les titulaires d'un baccalauréat, nous remarquons des écarts encore plus grands et qui touchent les mêmes groupes de disciplines. Les écarts dans les taux d'emplois sont particulièrement importants dans les domaines des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie, des sciences physiques, de l'architecture, de l'urbanisme et du design ainsi que du droit.

Tableau 7
Emploi à temps plein^a
selon le domaine
de formation (%)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	98,0	100,0	91,2	100,0	91,9	91,1	88,8	87,5
Mathématiques, statistiques et actuariat	97,9	100,0	88,9	**	96,8	**	97,9	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	94,9	94,5	87,7	97,7	86,1	86,0	90,8	96,3
Sciences physiques	98,1	100,0	90,2	100,0	91,8	96,1	97,9	98,3
Agriculture et foresterie	99,0	**	96,3	**	95,4	100,0	95,5	98,4
Architecture, urbanisme et design	98,5	**	92,9	100,0	97,9	98,2	95,4	96,0
Génie	99,7	100,0	99,1	98,9	98,8	97,9	98,8	99,6
Informatique	99,3	**	97,2	**	98,7	100,0	98,5	94,4*
Sciences humaines et sciences sociales	95,1	96,3	83,4	82,5	86,9	80,8	83,9	84,4
Droit	99,5	100,0	95,4	100,0	97,2	96,0	97,0	100,0
Sciences de l'éducation	95,3	97,0	75,3	88,0	73,4	87,4	77,3	88,5
Sciences de l'administration	98,9	99,7	96,7	98,4	97,7	99,1	97,8	98,6
Beaux-arts et arts appliqués	88,5	85,2	68,8	80,6	68,1	52,1*	68,1	62,2*
Lettres et langues	91,1	91,5	80,7	77,8	82,7	76,9	85,1	74,9

à suivre

Tableau 7 (suite)
Emploi à temps plein^a
selon le domaine
de formation (%)

	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	88,5	91,1	84,3	88,0	77,7	86,2	83,7	89,7
Mathématiques, statistiques et actuariat	89,2	**	89,2	93,8	76,2	97,2*	84,6	100,0
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	88,4	94,1	78,5	91,2	79,1	88,5	87,8	82,3
Sciences physiques	95,7	100,0	85,3	100,0	88,3	85,0*	89,0	97,9
Agriculture et foresterie	93,5	100,0	88,7	93,1	97,7	98,6	90,2	93,1
Architecture, urbanisme et design	93,6	93,2	87,4	82,9*	80,5	76,2*	90,7	100,0
Génie	98,3	96,8	95,6	95,9	97,7	96,5	98,8	96,9
Informatique	99,1	96,0*	97,7	92,2*	98,9	95,9*	98,4	100,0
Sciences humaines et sciences sociales	81,8	81,5	77,5	75,5	75,6	72,3	79,8	80,1
Droit	95,7	**	87,0	87,8*	91,6	87,7*	91,6	85,6*
Sciences de l'éducation	71,8	85,4	62,8	86,0	58,1	82,2	70,6	83,9
Sciences de l'administration	95,2	98,0	90,9	97,1	94,1	96,6	97,0	97,1
Beaux-arts et arts appliqués	64,2	53,1*	62,7	44,1	63,2	43,3	72,1	57,6
Lettres et langues	79,4	74,1	74,8	74,9	73,5	75,1	79,0	67,4

a Emploi à temps plein : proportion des personnes qui travaillent et qui ont des emplois à temps plein.

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Les ralentissements de l'économie et les nouvelles définitions des emplois qui ont suivi ont fait diminuer la part des emplois à temps plein et, en corollaire, ont fait augmenter celle des emplois à temps partiel. Ainsi, depuis le début de la décennie 1980-1990, chez les titulaires d'un baccalauréat, la diminution des emplois à temps plein a été particulièrement importante dans le domaine des sciences de l'éducation et elle a même atteint un peu plus de 37 points de pourcentage au moment du creux de la décennie 1990-2000 en 1997, avant qu'une remontée d'un peu plus de 12 points se produise de 1997 à 1999. Au cours de la même période, les pertes d'emplois à temps plein chez les titulaires d'un baccalauréat dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués a été d'un peu plus de 25 points de pourcentage, avant qu'il y ait ici aussi une remontée d'environ 10 points vers la fin de la dernière décennie, principalement entre 1997 et 1999. Quant aux titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des sciences de la santé, des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie, de l'architecture, de l'urbanisme et du design, des sciences humaines et sociales, ainsi que des lettres et des langues, ils ont aussi connu des réductions des emplois à temps plein au cours de cette période. Celles-ci ont alors atteint au maximum, selon les domaines, entre un peu plus de 16 points de pourcentage et un peu moins de 22 points, bien qu'il y ait eu, principalement entre 1997 et 1999, une remontée des emplois à temps plein de 4 à 10 points de pourcentage, suivant les domaines, qui a éclipsé les remontées plus faibles de ces emplois à la fin de la décennie 1980-1990. Quant aux titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des sciences physiques, de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que du droit, leurs pertes d'emplois à temps plein, bien que moins fortes que celles des titulaires d'un baccalauréat dans les domaines précédents, ont quand même atteint par moments entre environ 10 et 12 points de pourcentage. En somme, il n'y a que les titulaires d'un baccalauréat dans les domaines de l'informatique et du génie et, dans une mesure moindre, dans le domaine des sciences de l'administration qui ont traversé les périodes de ralentissement sans être touchés sur le plan de l'emploi.

En ce qui regarde les titulaires d'une maîtrise, les pertes d'emplois à temps plein ont été particulièrement grandes chez ceux et celles du domaine des beaux-arts où elles ont culminé à près de 42 points de 1982 à 1997, avant une remontée de 14 points environ de 1997 à 1999. Les pertes ont été importantes aussi de 1982 à 1997 pour les titulaires d'une maîtrise dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du design, des sciences sociales et humaines, ainsi que des lettres et des langues, où elles ont atteint des maxima près de 24 points de pourcentage par moments, même s'il y a eu une reprise inégale de l'emploi de près de 24 points dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design entre 1997 et 1999. Chez les titulaires d'une maîtrise dans les domaines des sciences biologiques, de la microbiologie et de la

biochimie, des sciences physiques et du droit, les pertes d'emplois à temps plein ont atteint un maximum d'environ 15 points de pourcentage de 1982 à 1997, quoiqu'il y ait eu une remontée spectaculaire de près de 13 points dans le domaine des sciences physiques de 1997 à 1999. Enfin, ce sont les titulaires d'une maîtrise dans les mêmes domaines que les titulaires d'un baccalauréat, soit ceux des sciences de l'administration, du génie et de l'informatique, auxquels il faut ajouter les titulaires d'une maîtrise dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que ceux et celles du domaine des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, qui ont pu traverser ces périodes de réduction des emplois à temps plein sans trop en subir les effets.

Tableau 8
Emploi permanent^a
selon le domaine
de formation (%)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	85,0	93,6*	76,9	85,7*	77,9	77,0	74,9	76,9
Mathématiques, statistiques et actuariat	83,2	**	80,7	**	82,9	**	90,2	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	69,8	74,9	72,2	74,8	60,8	48,0	65,8	54,5
Sciences physiques	82,7	65,1*	69,0	81,8*	69,2	68,1*	71,9	75,7
Agriculture et foresterie	80,7	**	65,8	**	76,1	**	70,4	71,3
Architecture, urbanisme et design	81,8	**	80,0	**	75,0	58,9*	78,1	66,8*
Génie	95,8	94,7	89,4	92,6	88,5	80,1	89,6	88,5
Informatique	97,1	**	91,0	**	85,5	75,6*	81,3	84,0*
Sciences humaines et sciences sociales	78,5	76,0	72,3	74,7	66,1	65,1	65,7	61,8
Droit	81,1	90,3*	75,1	100,0	78,3	91,9*	78,3	82,7*
Sciences de l'éducation	84,4	92,6	70,8	87,0	52,6	72,7	55,1	78,5
Sciences de l'administration	95,0	95,8	92,1	94,4	89,7	92,2	91,0	93,3
Beaux-arts et arts appliqués	71,4	52,9*	69,4	62,7*	60,1	55,9*	53,0	32,2*
Lettres et langues	80,8	82,0	77,1	77,8	71,7	55,4	70,2	48,5

	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	70,3	70,8	68,0	62,0	56,9	58,2	59,0	57,9
Mathématiques, statistiques et actuariat	74,9	**	62,8	**	55,1	**	69,1	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	57,2	50,6	52,3	54,0	52,3	41,4	61,8	57,8
Sciences physiques	65,6	62,9	63,7	55,1	57,2	62,5*	64,8	65,4
Agriculture et foresterie	67,2	71,5*	71,1	62,2*	67,9	58,9*	55,1	58,4*
Architecture, urbanisme et design	60,6	46,0*	66,6	42,7*	62,4	52,9*	65,5	61,4*
Génie	83,3	81,6	80,4	75,7	86,2	79,4	88,5	85,2
Informatique	81,8	73,7*	77,8	76,0*	83,2	72,8*	86,7	91,2*
Sciences humaines et sciences sociales	65,1	61,2	61,8	55,9	60,6	51,8	58,7	54,6
Droit	65,0	84,3*	61,9	69,1*	52,6	89,1*	45,9	63,3
Sciences de l'éducation	42,1	74,0	35,6	64,8	29,4	65,5	30,7	66,5
Sciences de l'administration	85,1	89,4	82,6	86,3	81,7	84,1	84,5	82,4
Beaux-arts et arts appliqués	50,2	38,1*	59,7	50,5	64,3	44,8	65,8	24,9
Lettres et langues	64,0	57,5	63,4	44,8	69,5	45,1	61,2	48,8

a Emploi permanent : proportion des personnes qui travaillent et qui ont des emplois permanents, c'est-à-dire dont les emplois sont d'une durée indéterminée.

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Un des effets les plus évidents des ralentissements de l'économie sur la définition des emplois est la progression rapide des emplois temporaires, soit des emplois d'une durée prédéterminée, et son corollaire, la diminution des emplois permanents. Les personnes diplômées dans tous les domaines d'études ont été touchées par cette dernière diminution. Par ailleurs, même si une partie de celle-ci peut être liée au fait que davantage de titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont voulu poursuivre leurs études tout en occupant des emplois, il n'en demeure pas moins que ces deux réalités, soit l'augmentation de la poursuite des études, d'une part, et la détérioration des conditions d'insertion professionnelle, d'autre part, sont intimement liées.

C'est ainsi que, chez les titulaires d'un baccalauréat, depuis 1982, la diminution des emplois permanents a été très forte dans le domaine des sciences de l'éducation, où elle a été de 55 points de pourcentage avant d'arrêter sa progression continue en 1997. Les titulaires d'un baccalauréat dans le domaine des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat ainsi que dans celui du droit ont aussi connu des baisses importantes de leurs emplois permanents, avec des diminutions de 35 points de pourcentage environ par moments. Bien qu'il y ait eu à la fin de la décennie 1990-2000 une remontée de 14 points de pourcentage quant à ce type d'emplois pour les titulaires d'un baccalauréat dans le domaine des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, il n'y en a pas eu pour ceux et celles dans le domaine du droit qui ont continué à perdre de ces emplois permanents, même de 1997 à 1999, période au cours de laquelle ceux-ci ont chuté encore de 7 points environ.

Il en va également de même pour les titulaires d'un baccalauréat des sciences de la santé, des sciences physiques, de l'agriculture et de la foresterie, dont les pertes d'emplois permanents ont été, au pire, de 25 à 28 points de pourcentage environ, avant qu'il y ait une remontée d'un peu plus de 2 points pour ceux et celles du domaine des sciences de la santé et de plus de 7 points pour ceux et celles du domaine des sciences physiques. Quant aux autres titulaires d'un baccalauréat, à l'exception de ceux et celles des domaines des sciences de l'administration et du génie, qui n'ont perdu que de 13 à 15 points de pourcentage environ de leurs emplois permanents, tous et toutes en ont perdu autour de 20 points aux pires moments, même s'il y a eu par la suite, sauf dans les domaines des lettres et des langues et des sciences humaines et sociales, une remontée de ces emplois de 1997 à 1999. La remontée a eu lieu surtout dans le domaine des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie, qui a repris un peu plus de 9 points de pourcentage, alors qu'il y a eu une hausse de 2 ou 3 points environ dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du design, du génie ainsi que de l'informatique. Chez les titulaires d'une maîtrise, les pertes d'emplois permanents ont été aussi importantes, voire, dans certains domaines comme les sciences biologiques, la microbiologie et la biochimie, les beaux-arts et les arts appliqués ainsi que les lettres et les langues, plus grandes encore que pour les titulaires d'un baccalauréat. Par contre, dans d'autres domaines comme l'agriculture et la foresterie ou l'informatique, ces pertes d'emplois permanents ont été plus limitées.

Tableau 9
Emploi lié au
domaine d'études^a
selon le domaine
de formation (%)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	95,8	88,7*	94,8	**	96,7	90,6	94,8	91,5
Mathématiques, statistiques et actuariat	82,1	87,7*	82,8	85,7*	84,2	**	75,4	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	58,1	81,5	56,8	74,3*	62,6	74,4	61,0	88,6
Sciences physiques	73,3	82,1	76,3	67,4*	71,8	83,9	80,1	80,1
Agriculture et foresterie	79,3	**	80,2	**	89,9	**	88,3	76,9
Architecture, urbanisme et design	81,0	**	76,0	69,6*	84,2	80,6*	86,1	81,1
Génie	87,8	82,6	83,2	87,1	92,0	95,1	91,5	89,6
Informatique	94,2	100,0	90,4	100,0	98,8	94,7*	96,1	97,6
Sciences humaines et sciences sociales	58,0	84,1	57,6	80,8	55,5	82,1	59,9	85,6
Droit	92,0	90,3*	89,7	94,1*	93,9	80,6*	93,8	93,6*
Sciences de l'éducation	81,8	91,1	76,1	87,2	86,4	87,6	86,1	83,9
Sciences de l'administration	84,2	91,7	81,0	88,5	83,3	88,2	83,6	88,5
Beaux-arts et arts appliqués	60,0	**	58,9	84,3*	63,9	93,7	66,4	71,6
Lettres et langues	60,5	84,6	51,9	75,5	49,6	59,0	48,5	74,6

à suivre

Tableau 9 (suite) Emploi lié au domaine d'études ^a selon le domaine de formation (%)		1992		1994		1997		1999	
		B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé		98,6	94,6	98,5	92,5	93,7	91,3	95,4	88,0
Mathématiques, statistiques et actuariat		75,8	**	73,2	96,7*	83,1	87,2*	77,3	88,7*
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie		67,5	82,7	66,0	83,1	59,0	77,2	61,7	70,2
Sciences physiques		84,7	71,5	71,9	87,3	75,6	85,8	77,7	86,4
Agriculture et foresterie		86,1	86,4*	87,4	91,0	84,8	88,2*	83,3	73,3*
Architecture, urbanisme et design		78,5	95,9*	72,1	75,9*	68,6	52,1*	87,9	80,7*
Génie		90,8	86,4	85,6	81,7	91,5	85,0	92,4	84,2
Informatique		97,7	100,0	96,9	97,7*	94,8	100,0	96,8	98,7
Sciences humaines et sciences sociales		60,5	86,6	55,3	89,7	51,6	79,4	57,2	79,7
Droit		93,3	**	86,9	**	83,6	82,0	79,3	83,2
Sciences de l'éducation		90,5	92,9	87,5	90,2	79,2	89,5	90,0	92,0
Sciences de l'administration		81,0	86,6	74,1	87,1	79,3	84,9	86,5	86,7
Beaux-arts et arts appliqués		66,8	87,6	60,2	87,0	57,7	63,6	55,5	74,0
Lettres et langues		53,0	78,0	49,6	68,7	43,1	80,2	48,3	72,4

a Emploi lié au domaine d'études : proportion des personnes qui travaillent et qui ont des emplois liés au domaine d'études, c'est-à-dire des emplois qu'elles considèrent comme ayant un lien très fort, ou simplement fort, avec le principal domaine d'études de leur diplôme universitaire.

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Les emplois liés au domaine d'études des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, même s'ils ont subi des variations, plus ou moins fortes selon les domaines d'études au cours des deux dernières décennies, n'ont pas suivi la même courbe d'évolution que les emplois à temps plein ou les emplois permanents. En effet, ils ont été généralement moins perméables aux effets des ralentissements de l'économie et surtout, à la fin de la décennie 1990-2000, ils sont, dans la plupart des domaines d'études, plus nombreux qu'ils ne l'étaient au début de la décennie 1980-1990. C'est ainsi que, de 1982 à 1999, chez les titulaires d'un baccalauréat, il y a eu une augmentation ou un maintien de ces emplois dans pratiquement tous les domaines d'études. Les exceptions à cet égard sont les domaines du droit ainsi que des lettres et des langues, qui, entre ces deux années, perdent chacun environ 12 points de pourcentage de ces emplois, ainsi que ceux des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat et des beaux-arts et arts appliqués qui en perdent environ 5 points. Cependant, cette relative égalité des emplois liés au domaine d'études, qui est encore plus évidente quand les deux dates de sommet des cycles d'activité économique que sont 1989 et 1999 sont comparées, n'empêche pas que des variations d'environ 11 à 15 points de pourcentage aient eu lieu dans la moitié des domaines d'études, et même de 17 à 22 points dans les domaines des beaux-arts et des arts appliqués, de l'architecture, de l'urbanisme et du design ainsi que des lettres et des langues. En fait, les variations quant à ces emplois qui ont été de 10 points de pourcentage et moins ne concernent que les domaines des sciences de la santé, de l'agriculture et de la foresterie, du génie, de l'informatique ainsi que des sciences sociales et sciences humaines.

Par ailleurs, chez les titulaires d'un baccalauréat, deux domaines, soit les sciences de la santé et l'informatique, sont caractérisés par une proportion d'emplois liés au domaine d'études qui oscille en gros entre 90 et 99 % selon les périodes. Un autre groupe de domaines, soit l'agriculture et la foresterie, le génie, ainsi que le droit, se rattache aussi au même mode de formation de type professionnel, car les parts des emplois liés au domaine d'études y varient approximativement entre 80 et 94 % selon les périodes, avec toutefois des amplitudes plus grandes dans le domaine du droit que dans les deux autres domaines. Un autre groupe de domaines, réunissant les sciences de l'éducation et les sciences de l'administration, montre des parts d'emplois de ce type qui vont sommairement de 75 à 90 % selon les années ; on peut lier à ce dernier groupe de domaines l'architecture, l'urbanisme et le design, bien que l'amplitude des variations quant à ces emplois déborde parfois les pourcentages indiqués vers le bas. Pour ce

qui est du domaine des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, ainsi que de celui des sciences physiques, ils sont apparentés sous ce rapport avec des parts d'emplois de cette nature qui sont situées globalement entre 72 et 85 p.100 selon les périodes. Dans une autre catégorie, il y a le domaine des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie et celui des beaux-arts et des arts appliqués qui n'ont aucun autre rapport que d'appartenir à un groupe de domaines dont la part d'emplois liés au domaine d'études se situe en gros entre 55 et 67 % selon les moments. Enfin, il y a le groupe qui comprend le domaine des sciences sociales et des sciences humaines ainsi que celui des lettres et des langues et dont les parts de ces emplois ne dépassent pas 60 %, et qui ont même été inférieures à 45 % à certains moments dans le domaine des lettres et des langues. Par ailleurs, chez les titulaires d'une maîtrise, les parts d'emplois liés au domaine d'études sont, malgré quelques exceptions ponctuelles, habituellement plus grandes que chez les titulaires d'un baccalauréat. Cela est notamment le cas pour ceux et celles des domaines des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie, des sciences humaines et sociales, des beaux-arts et des arts appliqués ainsi que des lettres et des langues, chez qui ces parts d'emplois s'accroissent de 20 à 30 points de pourcentage par moments.

Tableau 10
Emploi à temps plein, lié
au domaine d'études et
permanent

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	80,0	82,3	64,5	**	70,8	67,4	64,4	66,3
Mathématiques, statistiques et actuariat	66,4	60,0*	65,5	**	67,7	45,4*	66,7	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	40,8	66,3	38,9	60,3	32,1	37,8	35,1	48,0
Sciences physiques	63,3	51,1*	48,3	48,6*	48,0	53,7	54,5	62,2
Agriculture et foresterie	63,1	56,9	52,5	**	66,3	51,5*	60,2	51,5*
Architecture, urbanisme et design	67,0	**	60,5	**	63,4	44,7*	67,9	50,3*
Génie	84,2	78,2	74,5	80,9	81,7	75,0	81,9	79,1
Informatique	90,6	86,2*	81,2	91,9*	84,2	73,0*	77,5	79,6*
Sciences humaines et sciences sociales	42,9	61,8	34,8	52,0	30,4	46,5	33,3	45,8
Droit	75,7	90,3*	65,7	94,1*	71,8	72,5*	72,4	76,3*
Sciences de l'éducation	67,1	83,1	48,1	70,3	38,9	62,6	42,9	59,8
Sciences de l'administration	80,9	88,5	75,0	81,9	75,7	81,0	77,0	82,4
Beaux-arts et arts appliqués	32,5	41,0*	24,4	53,0*	25,3	36,5	25,6	16,7*
Lettres et langues	45,1	68,9	33,1	46,6	31,7	29,6	28,7	39,7
	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	61,9	62,3	56,3	53,3	41,8	48,0	47,5	47,1
Mathématiques, statistiques et actuariat	53,6	**	42,4	**	42,9	**	53,2	43,2*
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	32,4	39,1	25,8	44,5	24,4	30,2	37,5	36,0
Sciences physiques	55,2	47,7	41,7	47,6	43,6	48,7	50,6	54,4
Agriculture et foresterie	57,9	58,4*	59,9	56,6	56,8	49,1*	48,5	38,0*
Architecture, urbanisme et design	42,7	43,9*	45,2	25,1*	37,8	24,0*	57,2	52,3*
Génie	76,0	67,1	68,3	64,4	80,0	70,5	82,6	70,4
Informatique	79,1	73,7*	76,0	73,6	78,7	72,8*	84,1	89,9*
Sciences humaines et sciences sociales	31,7	44,8	23,7	42,5	22,3	31,9	24,8	38,4
Droit	58,8	52,9*	47,8	52,0*	39,8	65,2*	35,3	54,0
Sciences de l'éducation	31,1	65,2	20,8	56,4	13,3	56,9	22,2	58,3
Sciences de l'administration	69,7	77,9	61,3	75,8	64,1	72,3	72,7	72,8
Beaux-arts et arts appliqués	20,3	18,4	21,9	21,3	21,6	8,0	28,6	4,7
Lettres et langues	26,9	37,3	22,1	21,0	16,9	33,1	22,1	25,0

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

La proportion des emplois qui sont à la fois à temps plein, liés au domaine d'études et permanents nous permet de connaître la proportion des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui peuvent être considérés comme ayant réussi le passage des études à l'insertion professionnelle. L'absence de l'un de ces trois éléments indique que le processus d'insertion professionnelle est toujours en cours de réalisation. C'est ainsi que, deux ans après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un baccalauréat n'en sont pas tous et toutes au même point au regard de leur insertion professionnelle et que la réussite de ce processus a même eu tendance à s'amoinrir dès le début de la décennie 1980-1990 et encore par la suite, au moins jusqu'en 1997. Par ailleurs, même si les résultats du processus d'insertion professionnelle se sont améliorés quelque peu de 1997 à 1999, à la suite de la remontée des emplois en question, pour les titulaires d'un baccalauréat dans deux domaines, soit le droit ainsi que l'agriculture et la foresterie, le ralentissement a continué jusqu'en 1999.

Le ralentissement de la réalisation du processus d'insertion professionnelle qu'indique la proportion toujours moindre des titulaires d'un baccalauréat qui ont des emplois à temps plein, liés au domaine d'études et permanents est particulièrement évident dans les domaines des sciences de l'éducation, du droit et des sciences de la santé. En effet, les titulaires d'un baccalauréat en sciences de la santé ont perdu un peu plus de 38 points de pourcentage et ceux et celles en sciences de l'éducation, un peu plus de 53 points de ce type d'emplois entre 1982 et 1997, pendant que ceux et celles en droit en perdaient un peu plus de 40 points jusqu'en 1999. Les pertes quant à ce type d'emplois ont aussi atteint en gros près de 30 points de pourcentage chez les titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des lettres et des langues ainsi que de l'architecture, de l'urbanisme et du design, autour de 20 points dans ceux des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, des sciences humaines et sociales, ainsi que de l'administration, et autour de 15 points dans le domaine des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie ainsi que dans celui de l'agriculture et de la foresterie. En somme, il n'y a que dans le domaine du génie, avec des pertes de moins de 5 points de pourcentage, et, à un degré moindre, dans celui de l'informatique, avec des pertes d'un peu plus de 10 points, que les pertes d'emplois de cette nature ont été relativement faibles entre 1982 et 1997; d'ailleurs, en génie, ces emplois ont en 1999 presque atteint la même proportion qu'ils avaient en 1982. D'autres domaines, comme les sciences biologiques, la microbiologie et la biochimie ou les beaux-arts et les arts appliqués, ont aussi conservé, en 1999, des parts d'emplois de cette nature qui sont proches de celles qu'ils montraient en 1982, mais l'importance de ces parts d'emplois est généralement beaucoup moindre, soit en gros entre 30 et 40 % et entre 20 et 30 % respectivement, au lieu de plus de 80 % en informatique et en génie et de plus de 70 % en sciences de l'administration.

Chez les titulaires d'une maîtrise, les pertes d'emplois de ce type entre 1982 et 1997 ou entre 1982 et 1999, selon le cas, ont été particulièrement importantes dans le domaine de lettres et des langues où elles ont en gros atteint près de 45 points de pourcentage, ainsi que dans les domaines des sciences de la santé, des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie, des sciences sociales et humaines et du droit où elles ont atteint sommairement de 30 à 35 points de pourcentage, ou encore dans celui des sciences de l'éducation où elles ont été d'un peu plus de 25 points. En somme, il n'y a que dans le domaine du génie, avec des pertes de moins de 10 points de pourcentage, ou encore dans les domaines de l'informatique, des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat et des sciences de l'administration, avec des pertes qui tournent autour de 15 points, que ces pertes ont été relativement faibles.

Tableau 11
Taux de chômage

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	2,1	0,0	2,0	**	1,7	4,9	3,0	3,8
Mathématiques, statistiques et actuariat	6,2	5,9*	6,3	**	2,4	**	7,4	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	13,2	11,3	18,1	8,1	13,1	4,6	8,6	4,5
Sciences physiques	7,8	5,5*	11,7	4,2*	15,0	4,4	11,7	10,0
Agriculture et foresterie	10,1	**	10,9	**	4,5	**	4,9	3,7*
Architecture, urbanisme et design	15,2	**	13,6	0,0	7,3	**	11,1	9,2*
Génie	6,3	7,7	7,7	3,9	4,5	0,0	3,1	4,8
Informatique	0,0	0,0	2,3	0,0	1,5	7,9*	3,1	0,0
Sciences humaines et sciences sociales	18,9	10,0	18,3	10,7	10,9	8,3	11,4	6,5
Droit	11,2	**	11,8	5,6*	8,1	3,9*	6,2	0,0
Sciences de l'éducation	12,2	5,2	12,6	5,9	12,2	1,0	12,8	2,6
Sciences de l'administration	9,5	4,2	9,9	2,2	6,5	2,6	6,0	2,9
Beaux-arts et arts appliqués	22,8	9,4*	17,4	13,5*	21,8	17,6	18,5	7,1*
Lettres et langues	19,9	7,4	18,3	6,7	9,8	7,6	8,3	6,9
	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	1,4	1,9	2,3	3,5	2,8	5,4	1,3	8,1
Mathématiques, statistiques et actuariat	3,6	**	6,0	4,2*	7,2	6,5*	4,0	9,7*
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	12,5	9,9	14,7	8,9	23,7	15,7	17,1	16,4
Sciences physiques	18,6	4,9	14,8	6,9	13,6	5,5	14,5	7,2
Agriculture et foresterie	12,1	6,3*	20,8	5,5*	18,0	11,7*	8,4	8,4
Architecture, urbanisme et design	21,0	10,8*	21,2	27,5*	11,4	19,6*	8,6	12,0*
Génie	9,7	5,8	15,4	10,6	6,0	8,0	5,5	5,0
Informatique	2,4	0,0	5,4	0,0	1,9	0,0	2,6	0,0
Sciences humaines et sciences sociales	11,8	8,8	14,7	6,2	12,7	12,7	9,1	9,1
Droit	14,9	7,5*	17,2	10,9*	17,1	5,1*	14,1	0,0
Sciences de l'éducation	5,8	3,4	7,6	6,0	9,4	2,3	2,6	3,0
Sciences de l'administration	9,0	4,6	11,4	5,1	7,0	4,5	5,9	6,1
Beaux-arts et arts appliqués	13,9	11,0	18,1	9,1	11,6	14,5	13,4	9,8
Lettres et langues	12,3	10,4	13,6	8,2	15,3	10,9	12,0	14,1

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Les taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont généralement été sensibles aux cycles de l'économie. Ainsi, les taux maximaux et minimaux ont, pour la plupart des domaines, connu des écarts assez importants. Par exemple, les titulaires d'un baccalauréat, dans quatre domaines, soit les sciences biologiques, la microbiologie et la biochimie, l'architecture, l'urbanisme et le design, l'agriculture et la foresterie ainsi que les beaux-arts et les arts appliqués, ont eu des écarts quant à leur taux de chômage de l'ordre de 14 à 16 points de pourcentage entre un sommet et un creux de cycle économique, ce sommet ayant habituellement coïncidé avec la deuxième moitié de la décennie 1980-1990 et le creux avec la première moitié de la décennie 1990-2000. Les titulaires d'un baccalauréat dans la plupart des autres domaines ont connu des écarts pour ce qui est de leur taux de chômage de l'ordre de 10 à 12 points de pourcentage. Les exceptions à cet égard concernent ceux et celles du domaine des sciences de la santé avec moins de 2 points de pourcentage d'écart, ainsi que ceux et celles des domaines des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, de l'informatique ainsi que

des sciences de l'administration avec environ 5 points pour chaque domaine. Chez les titulaires d'une maîtrise, les écarts les plus importants quant au taux de chômage concernent le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design avec un peu plus de 18 points de pourcentage.

Par ailleurs, le taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat en sciences humaines et sociales, en architecture, urbanisme et design, en beaux-arts et arts appliqués, en lettres et langues, ainsi qu'en sciences de l'éducation a connu une évolution différente de celui des titulaires d'un baccalauréat de la plupart des autres domaines, car leur situation sur ce chapitre s'est améliorée depuis 1982, bien qu'il y ait eu une remontée de leur taux de chômage au moment de la deuxième récession, soit au début de la décennie 1990-2000, remontée qui a même été très importante dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design et qui a atteint près de 14 points de pourcentage. Cependant, si entre 1982 et 1999, leur sort commun au regard du taux de chômage s'est amélioré davantage que celui des autres en perdant environ 9 points de pourcentage dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués, environ 8 points dans celui des lettres et des langues, environ 7 points dans celui de l'architecture, de l'urbanisme et du design et à peu près 10 points dans celui des sciences humaines et sociales ainsi que dans celui des sciences de l'éducation, cette amélioration est en quelque sorte compensée, sauf dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design, par l'occupation d'emplois précaires qui ne sont pas liés au domaine d'études dans des proportions plus grandes que chez les titulaires d'un baccalauréat des autres domaines.

Enfin, il y a trois autres modes d'évolution du taux de chômage qui sont atypiques et qui concernent les titulaires d'un baccalauréat dans le domaine des sciences physiques, dans celui des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie ainsi que dans celui du droit : leurs taux de chômage se sont détériorés entre 1982 et 1999, en perdant respectivement environ 7, 4 et 3 points de pourcentage. Chez les titulaires d'une maîtrise, peut-être voit-on le signe d'une détérioration des conditions d'insertion au marché du travail pour ceux et celles des domaines des sciences de la santé, des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat et des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie car, contrairement au taux de chômage des titulaires de maîtrise des autres domaines, leur taux de chômage a continué d'augmenter malgré la reprise qui a caractérisé la fin de la décennie 1990-2000.

Tableau 12
Salaire de l'emploi
à temps plein (\$)

	1982		1984		1987		1989	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	632	**	679	**	776	766	862	935
Mathématiques, statistiques et actuariat	473	**	509	**	557	**	614	**
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	384	505	396	535	431	505	477	660
Sciences physiques	490	551*	469	522	468	643*	578	708
Agriculture et foresterie	421	**	428	**	459	619*	550	691*
Architecture, urbanisme et design	396	**	342	454*	407	661*	529	679*
Génie	534	670	515	670	586	715	662	816
Informatique	524	**	508	**	569	836*	662	850*
Sciences humaines et sciences sociales	399	544	412	538	441	622	515	714
Droit	354	**	367	**	484	**	568	1104*
Sciences de l'éducation	505	689	464	595	516	740	576	870
Sciences de l'administration	448	751	429	748	516	876	579	1042
Beaux-arts et arts appliqués	310	**	351	**	421	**	429	516*
Lettres et langues	376	567	370	510	426	596	494	654

à suivre

Tableau 12 (suite)

Salaire de l'emploi
à temps plein (\$)

	1992		1994		1997		1999	
	B.	M.	B.	M.	B.	M.	B.	M.
Sciences de la santé	733	860	781	947	758	961	782	928
Mathématiques, statistiques et actuariat	719	**	656	**	676	783*	725	804*
Sciences biologiques, microbiologie et biochimie	511	695	516	770	525	668	550	722
Sciences physiques	586	740	553	782	577	769*	656	863
Agriculture et foresterie	565	687*	571	855*	593	718*	563	745*
Architecture, urbanisme et design	498	686*	474	731*	443	633*	549	888*
Génie	683	857	662	874	707	866	792	998
Informatique	692	866*	692	929*	768	936	862	1129*
Sciences humaines et sciences sociales	540	767	535	750	506	707	553	724
Droit	541	1220*	524	**	572	944*	600	958
Sciences de l'éducation	618	943	625	1001	555	965	602	974
Sciences de l'administration	592	1067	578	1070	607	1120	691	1190
Beaux-arts et arts appliqués	466	622*	474	430*	518	603*	526	656
Lettres et langues	512	743	496	761	497	741	587	734

** Le signe (**) dans un tableau signifie que les valeurs ne sont pas assez fiables pour y figurer.

* Le signe (*) dans un tableau signifie que les valeurs doivent être interprétées avec prudence.

Les salaires liés aux emplois à temps plein ont progressé plus rapidement dans certains domaines que dans d'autres. Ainsi, de 1982 à 1999, les salaires moyens des titulaires d'un baccalauréat dans le domaine de l'informatique ont progressé plus rapidement que les salaires de tous les autres titulaires d'un baccalauréat, avec des augmentations moyennes de près de 340 \$ au lieu des 200 \$ environ pour l'ensemble des autres domaines. Les salaires des titulaires d'un baccalauréat dans le domaine des mathématiques, des statistiques et de l'actuariat, ainsi que dans les domaines du génie, des sciences de l'administration et du droit ont aussi crû davantage que ceux des titulaires des autres domaines, avec des augmentations moyennes d'environ 250 \$. Les titulaires d'un baccalauréat de deux autres domaines, soit les lettres et les langues ainsi que les beaux-arts et les arts appliqués, ont obtenu des augmentations de salaire dans la moyenne avec un peu plus de 200 \$. Quant aux titulaires d'un baccalauréat de presque tous les autres domaines, soit les sciences de la santé, les sciences biologiques, la microbiologie et la biochimie, les sciences physiques, l'agriculture et la foresterie, l'architecture l'urbanisme et le design, de même que les sciences humaines et sociales, ils ont eu des augmentations qui ont oscillé sommairement entre 140 \$ et 170 \$, à l'exception de ceux et celles des sciences de l'éducation qui ont eu des augmentations de près de 100 \$. Quant aux titulaires d'une maîtrise, leurs salaires ont augmenté en moyenne davantage que ceux des titulaires d'un baccalauréat, soit de 300 \$ en moyenne, au lieu de 200 \$ pour les titulaires d'un baccalauréat.

Par ailleurs, si nous rapportons les augmentations des salaires de 1982 à 1999 aux salaires de 1982, il apparaît alors que les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont eu des pourcentages d'augmentation qui ont varié selon les domaines. C'est ainsi que les titulaires d'un baccalauréat dans les domaines du droit, de l'informatique et des beaux-arts et arts appliqués sont les personnes qui ont obtenu les plus fortes augmentations de salaire, soit entre 65 et 70 % environ. De même, les titulaires d'un baccalauréat dans trois autres domaines, soit les mathématiques, les statistiques et l'actuariat, les sciences de l'administration ainsi que les lettres et les langues, ont aussi eu des augmentations plus fortes que la moyenne des titulaires d'un baccalauréat, avec environ 55 % d'augmentation chacun. Quant aux titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des sciences biologiques, de la microbiologie et de la biochimie ainsi que du génie, leurs augmentations sont plus proches de la moyenne, avec respectivement environ 43 % et 48 % d'augmentation. Quant aux titulaires d'un baccalauréat dans les domaines des sciences physiques, de l'agriculture et de la foresterie, de l'architecture, de l'urbanisme et du design ainsi que des sciences humaines et sociales, leurs augmentations de salaires glissent sous la moyenne et représentent environ entre 33 et 38 p. 100 d'augmentation. Enfin, les

titulaires d'un baccalauréat dans deux autres domaines, soit les sciences de la santé et les sciences de l'éducation, ont eu des augmentations de salaire qui ont été nettement sous la moyenne, avec respectivement près de 24 % et un peu plus de 19 % d'augmentation. Il n'en demeure pas moins qu'en 1999 les salaires dans le domaine des sciences de la santé demeurent encore supérieurs à la moyenne d'environ 110 \$, alors que ceux dans le domaine des sciences de l'éducation ont glissé sous la moyenne par environ 70 \$. Quant aux titulaires d'une maîtrise, leurs augmentations de salaire ont été semblables en moyenne à celles des titulaires d'un baccalauréat, puisqu'elles ont été de 46 % environ, en comparaison de 44 % pour les titulaires d'un baccalauréat.

Conclusion

À la suite des transformations du marché du travail et de l'emploi qui ont eu lieu au cours des années 80 et des années 90, les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont modifié leurs stratégies d'insertion professionnelle. Ils l'ont fait en poursuivant davantage leurs études, souvent en occupant un emploi parallèlement. En dépit de cette course aux diplômes, les conditions d'insertion au marché du travail demeurent bonnes pour les personnes qui possèdent un diplôme universitaire. Si les récessions ont parfois eu des effets négatifs sur leurs chances de trouver un emploi, il n'en demeure pas moins que la plupart d'entre elles ont réussi à en trouver un et que leurs chances d'y arriver ont été meilleures que si elles n'avaient pas poursuivi leurs études. Toutefois, il faut bien constater que le processus d'insertion professionnelle des titulaires d'un grade universitaire s'est allongé au cours des deux dernières décennies et qu'il demande maintenant plus d'années que pour ceux et celles qui les ont précédés, surtout en ce qui regarde les personnes qui ont un diplôme dans des domaines qui sont moins immédiatement engagés dans les processus de la production, comme le sont des domaines tels l'informatique, le génie et l'administration, ou qui sont fortement contingentés tel celui de la santé. En dépit de cela, les mécanismes complexes qui sont en action dans la reproduction d'une société ont évidemment besoin des autres types de compétences, et voilà pourquoi tous les titulaires de grade universitaire y trouvent finalement leur compte. Il est donc probable que la demande pour la formation universitaire pourrait croître encore au cours des prochaines années.

Marc Audet

Pour information : Alain Vigneault
Direction des statistiques et des études quantitatives
Tél. : (418) 643-0238

Bulletins statistiques déjà parus :

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, n° 1, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1^{er} cycle) : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 3, juin 1998.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 4, juin 1998.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, n° 5, juin 1998.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, n° 6, août 1998.
- FOUCAULT, Diane. *L'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, n° 7, septembre 1998.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, n° 8, novembre 1998.

- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, n° 9, février 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, n° 10, mars 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, n° 11, mai 1999.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, n° 12, septembre 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, n° 13, novembre 1999.
- LESPÉRANCE, André, DUCHARME, Pierre et FOUCAULT, Diane. *Le décrochage scolaire*, n° 14, mars 2000.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, n° 15, mai 2000.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, n° 16, juin 2000.